

Rencontre avec Mr Le Maire de Vernouillet

Pascal Collado

Vendredi 17 mai 2024 – 15h45

Présents :

- Pascal COLADO (Maire de Vernouillet)
- Camille VAUR (directrice générale des services, mairie de Vernouillet)
- Sandrine LEGENTIL (présidente ASL)
- Christine MISTROT (membre du bureau ASL)
- Jean-Paul PIMENTA (membre du bureau ASL)

Circulation et stationnement

Nous avons fait état de l'augmentation de la circulation dans le quartier depuis le passage en sens unique de la côte Narbonne à Verneuil (sens de la montée vers le haut de Vernouillet) et de la vitesse excessive.

Les trottoirs trop étroits ou monopolisés par certains véhicules en stationnement obligent les piétons à se déplacer sur la chaussée.

Le manque de passages piétons a également été de nouveau souligné ainsi que le stationnement gênant à certains emplacements spécifiques du Domaine.

La Mairie propose que les habitants du quartier se mobilisent autour d'un projet d'amélioration de la circulation et du stationnement. L'objectif est de faire un ensemble de propositions concertées sur l'amélioration de la signalisation.

Il nous a été proposé des écluses / chicanes, des marquages de stationnements dangereux (lignes jaunes) et passages piétons, ainsi que des panneaux d'interdiction de stationner sur les zones dangereuses / un passage de la police municipale aux heures de pointe sera mis en place pendant quelques jours à titre de prévention.

La Mairie attend rapidement de notre part, la liste exhaustive des points dangereux qui sera corroborée par la Police municipale.

Mr Le Maire a attiré notre attention sur les contraintes supplémentaires que peuvent représenter une augmentation des limitations de circulation.

Il est donc primordial de bien réfléchir aux demandes qui seront faites pour améliorer la signalisation dans notre Domaine.

Point à l'ordre du jour de l'AGO du 14 juin.

Espaces verts

La mairie confirme avoir repris la responsabilité de l'aménagement des espaces verts de la ville, de même que la propreté des espaces publics (balayage, poubelles, etc.).

Ces services seront sous-traités, la mise en place est en cours ; il y aura donc certainement quelques retards d'ici là.

Tous les signalements doivent être faits sur le Guichet Unique.

Luminaires

Bien que le nouvel éclairage ait été bien perçu par les habitants du domaine (remplacement des anciens lampadaires vieux de 35 ans, baisse de la pollution lumineuse et économies d'énergie pour la

ville), la baisse de luminosité est néanmoins perceptible sur plusieurs trottoirs selon l'emplacement des pieds et les arbres ou arbustes obstruant le lampadaire.

La mairie confirme que les pieds des lampadaires existants ont été conservés et que les têtes ont été changées par des luminaires de 12 LED 4 faces. Le nombre de LED semblent dû au mode de lampadaire (les modèles sont différents dans d'autres quartiers). La baisse de luminosité est liée au passage à l'éclairage LED et une luminosité probablement trop importante auparavant (pas de normes historiquement).

La Mairie attend que nous listions les rues où l'éclairage est manquant et remontera l'information à la Communauté Urbaine.

Panneaux Photovoltaïques / Cahier des charges

Le cahier des charges de l'ASL ne prévoit pas la pose possible de panneaux photovoltaïques mais dans le cas où nous souhaiterions faire une modification en ce sens, la Mairie sera prête à nous aider dans la rédaction vs le PLUI de GPSEO qui autorise à ce jour uniquement les panneaux « par imposition » dans la toiture.

Point à l'ordre du jour de l'AGO du 14 juin.

Cadre de Vie

Monsieur le Maire confirme la possibilité de l'ASL de saisir les services municipaux en cas de problèmes rencontrés (empiètement domaine public, travaux non déclarés, ...) ; la recrudescence de constructions non déclarées et non conformes dans le Domaine est notable. La prescription trentenaire s'applique ; donc à ce jour, bon nombre d'infractions sont susceptibles d'être verbalisées par la Mairie.

Travaux réfection route de Chapet : La Mairie annonce que si les travaux de renouvellement de canalisations d'assainissement sont terminés, rien ne s'oppose à la réalisation des travaux de réfection de la route de Chapet d'ici fin 2024 (comprend voirie + trottoir côté domaine)

Fin de la rencontre à 17h
